



L'esclave Furcy

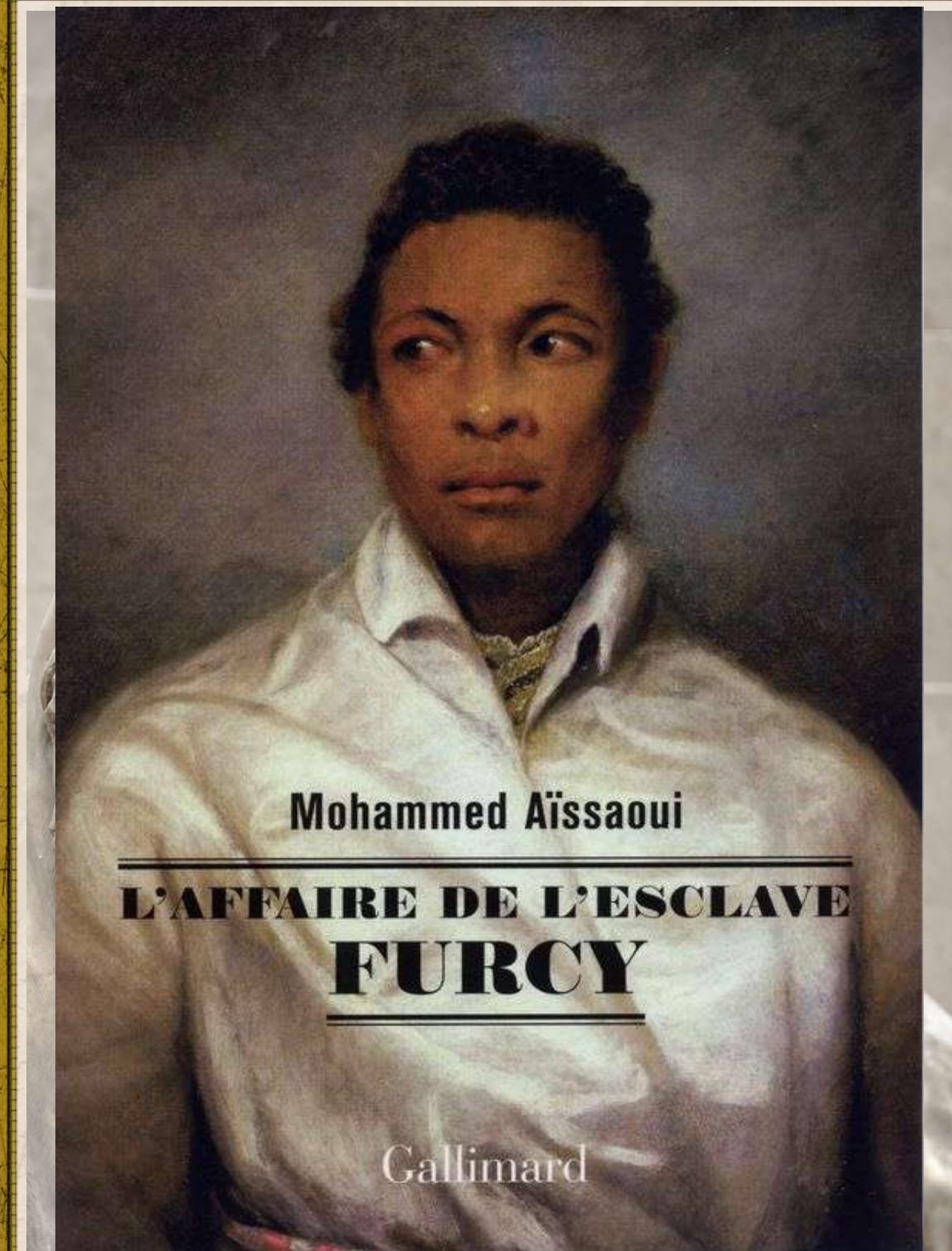
Île de La Réunion

Par Fontaine Manon et Hoareau Rémy

Contexte

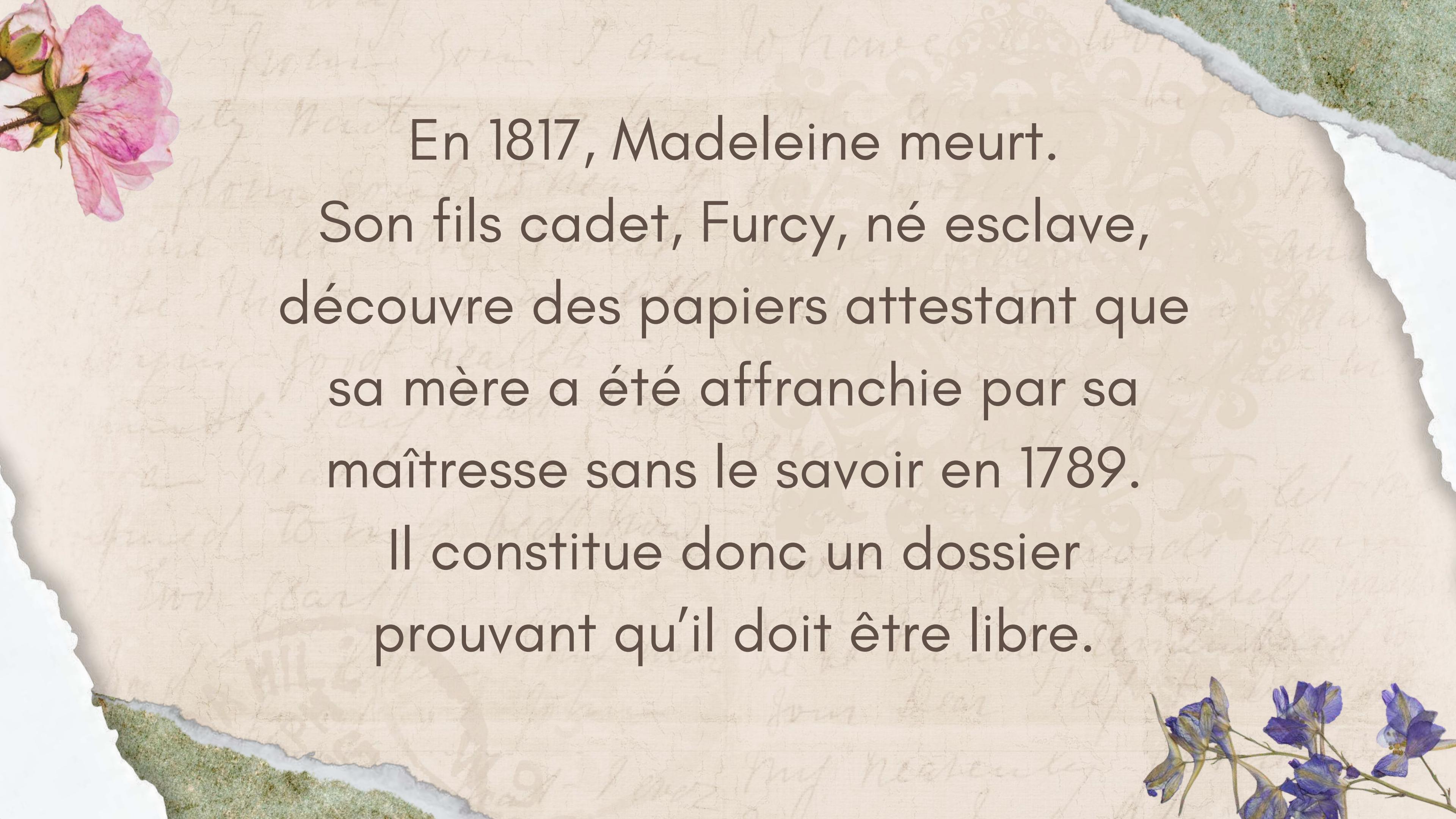
En 1817, l'île Bourbon (ancien nom de l'île de La Réunion) est une colonie française, qui tire principalement sa richesse des plantations de canne à sucre, mais aussi de l'esclavage.

C'est à cette époque, où règne le système colonial et l'esclavagisme, que se déroule l'histoire exemplaire et stupéfiante de Furcy : un esclave réunionnais obstiné a brisé ses chaînes.





Furcy naît le 7 octobre 1786 à La Réunion. Sa mère, Madeleine, est née en Inde et a été vendue à 10 ans par ses parents à une Française. Cette dernière l'emmène en France métropolitaine. Elle est ensuite confiée à une riche propriétaire terrienne qui en fait son esclave et l'emmène dans son domaine à l'île de La Réunion. Madeleine aura ensuite trois enfants.



En 1817, Madeleine meurt.
Son fils cadet, Furcy, né esclave,
découvre des papiers attestant que
sa mère a été affranchie par sa
maîtresse sans le savoir en 1789.
Il constitue donc un dossier
prouvant qu'il doit être libre.

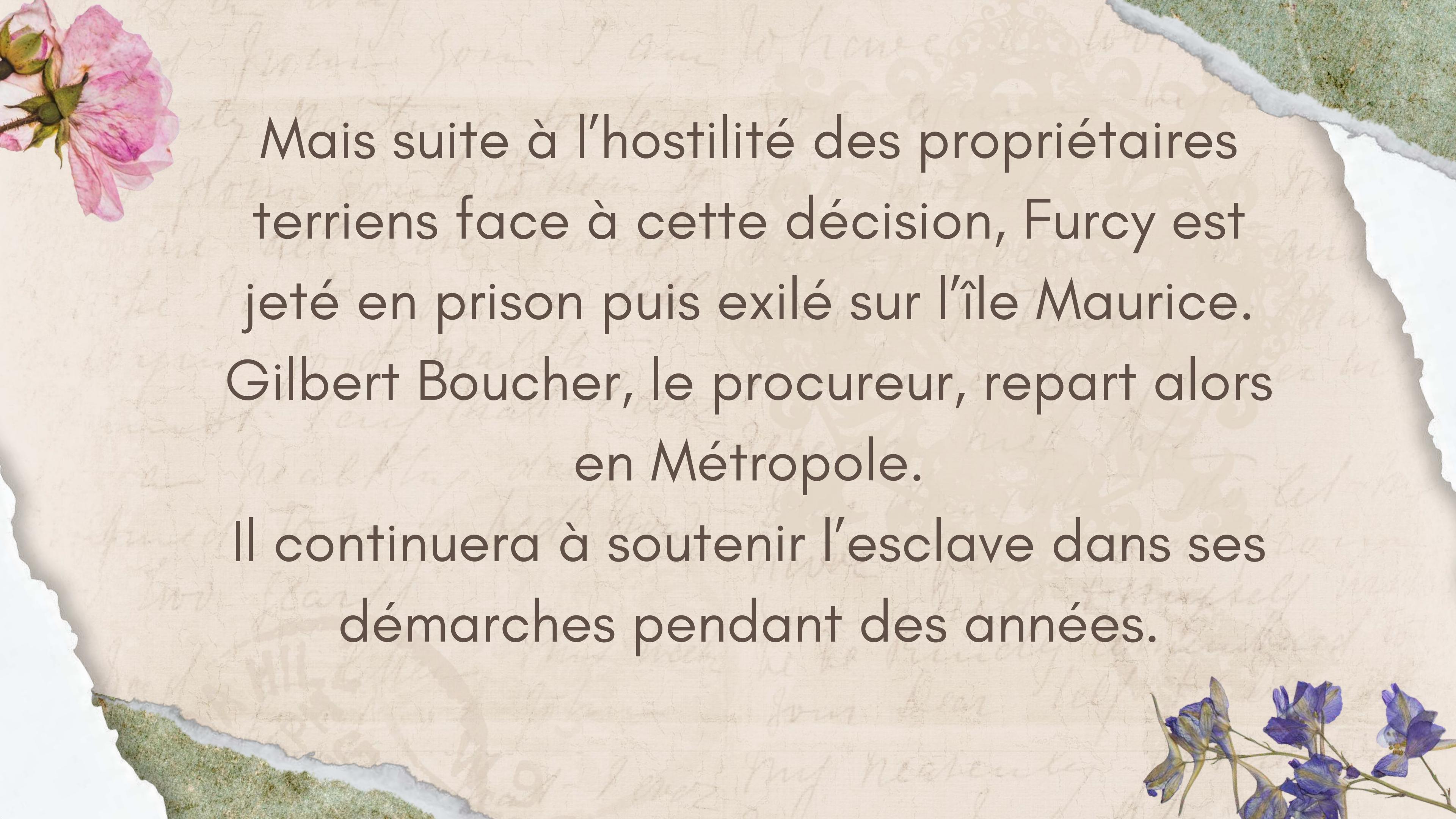


Le procureur Gilbert Boucher, ayant conscience qu'il s'agit d'un combat juste, s'empare du dossier. Il affirme que Madeleine est une Indienne et que l'esclavage, d'après les édits royaux, est réservé aux natifs d'Afrique.

Il atteste également qu'il s'agit d'une erreur judiciaire si la liberté n'est pas accordée à Furcy. Ce dernier est injustement réduit à l'esclavage selon lui.

Il décide de l'aider à attaquer son maître en justice.





Mais suite à l'hostilité des propriétaires terriens face à cette décision, Furcy est jeté en prison puis exilé sur l'île Maurice. Gilbert Boucher, le procureur, repart alors en Métropole. Il continuera à soutenir l'esclave dans ses démarches pendant des années.



En 1843, après de nombreux rebondissements, la Cour royale de Paris déclare que Furcy est un homme libre de naissance.

Enfin en liberté, il prend le prénom de sa mère pour nom de famille.





Furcy Madeleine s'est battu avec force et obstination pendant 25 ans pour la reconnaissance de ses droits et sa liberté. Il est maintenant une figure emblématique de la liberté à La Réunion et a donné son prénom à un îlet sur l'île.

Sources :
France Inter / France Info